

L'ARMP DÉSAVOUÉE, LA SE ESSOU DAHITO GAGNE



ARMP AUTORITÉ DE
RÉGULATION DES
MARCHÉS PUBLICS
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Coup de théâtre dans l'affaire qui avait secoué l'administration municipale de Porto-Novo. Madame Isabelle Aimée Oboubé ESSOU épouse DAHITO, ancienne Secrétaire exécutive de la mairie de Porto-Novo, vient d'obtenir une décision favorable de la Cour

suprême dans le contentieux qui l'opposait à la suite de la sanction prononcée contre elle par l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP).

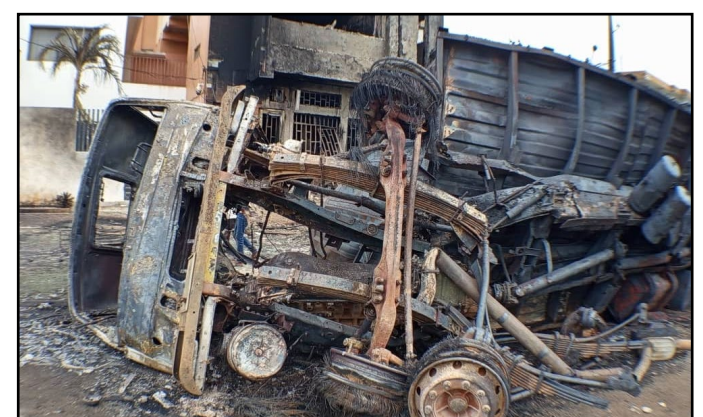


La Douane resserre l'étau (Cigarettes et médicaments de contrebande saisis dans l'Ouémé et la Donga)

SALIFOU MAMAN AU SECOURS DU CAMP PEULH DE SOSSO



Les députés sollicitent des mesures après le drame



Les résidences
FENOU

Appartements et chambres
meublés à Porto-Novo

CONTACT : 0144904640

ADRESSE : Djassin Houinvié, Dowa, Tokpota (Porto-Novo)

ELONA HOUSE

Salle de fêtes et
de conférences

Climatisation
Confort et luxe
Rapport qualité - prix



CONTACTS

0144904640

ADRESSE

Djassin Houinvié
Porto-Novo

SÉNAT DU BÉNIN

TALON ET YAYI, L'ARBRE DE LA PAIX À PLANTER

La présence de Patrice Talon et de Boni Yayi au sein du Sénat ouvre une page politique inédite. Au-delà des hommes et de leurs trajectoires, cette cohabitation porte une symbolique forte : celle d'un Bénin capable de transformer ses anciennes confrontations en une nouvelle ambition de paix, de dialogue et de cohésion nationale.

L'installation du Sénat du Bénin, nouvelle institution issue de la réforme constitutionnelle, ne constitue pas seulement une étape supplémentaire dans l'évolution de notre architecture institutionnelle. Elle offre également à notre République une image qui ne peut laisser indifférent : celle de deux anciens présidents, Patrice Talon et Boni Yayi, réunis désormais au sein d'une même institution.

Deux hommes. Deux parcours. Deux tempéraments politiques. Deux séquences majeures de l'histoire récente du Bénin.

Chacun, à sa manière, a marqué profondément la vie politique nationale. Chacun a connu les débats, les tensions, les oppositions et les clivages qui ont traversé notre pays au cours de la dernière décennie.

Mais aujourd'hui, l'histoire leur offre une autre place.

Celle de témoins, d'acteurs et peut-être d'artisans d'une nouvelle maturité politique.

Car voir Patrice Talon et Boni Yayi côte à côte au Sénat ne saurait être réduit à une simple photographie institutionnelle. Cette présence porte une symbolique qui dépasse leurs personnes.

Elle dit quelque chose de notre République.

Elle nous rappelle qu'en politique, les adversaires d'hier peuvent devenir les interlocuteurs d'aujourd'hui. Que les divergences ne sont pas nécessairement éternelles. Et que les blessures d'une époque ne doivent pas devenir les chaînes des générations futures.

Le temps de dépasser les clivages

La paix véritable ne se décrète pas. Elle se construit.

Elle exige du courage, de la hauteur et parfois la capacité de regarder au-delà de ses propres blessures pour considérer ce qui demeure essentiel : l'intérêt supérieur de la Nation.

Les premières sessions du Sénat semblent, à cet égard, ouvrir une perspective intéressante.

Dans les échanges, dans les attitudes et dans la coexistence de sensibilités différentes, se dessine peut-être une autre manière de faire vivre la République : une République où la contradiction politique ne conduit pas systématiquement à l'affrontement, où le désaccord n'exclut pas le dialogue et où l'adversité politique peut finalement céder la place au respect de l'intérêt général.

C'est précisément là que se trouve le véritable enjeu du Sénat.

Le Sénat ne doit pas être uniquement une institution supplémentaire dans l'architecture de l'État. Il doit devenir

une institution de sagesse, de dialogue, de transmission et de rassemblement.

Une chambre où l'expérience des anciens peut éclairer les choix du présent. Un espace où les passions politiques peuvent progressivement laisser place à la raison. Un lieu où les querelles d'hier sont transformées en leçons pour demain.

Talon et Yayi : une responsabilité historique

De Patrice Talon et de Boni Yayi, il faut alors attendre davantage qu'une simple participation aux travaux du Sénat.

Le Bénin peut espérer d'eux un héritage plus grand encore : celui de la paix.

Un héritage qui ne serait pas fait de déclarations de circonstance, mais de gestes, de paroles et de postures capables de montrer aux générations futures qu'une République peut survivre aux grandes confrontations politiques lorsqu'elle sait placer l'intérêt national au-dessus des intérêts particuliers.

Il faut planter l'arbre de la paix.

Pas un arbre destiné à donner seulement une ombre temporaire, au gré des circonstances politiques, mais un arbre dont les racines plongent profondément dans notre histoire pour résister aux vents des prochaines convulsions.

Car le Bénin aura encore des débats. Il connaîtra encore des désaccords. Il y aura encore des élections, des alternances, des oppositions et des confrontations d'idées.

Et c'est normal.

Une démocratie sans contradiction serait une démocratie sans vie.

Mais ce que nous devons apprendre collectivement, c'est à faire de nos différences une richesse et non une menace.

La paix exige la sincérité

Il faut cependant le dire avec franchise : la paix véritable ne peut reposer sur les apparences.

La paix sans sincérité n'est qu'une trêve. La réconciliation sans vérité n'est qu'une mise en scène. Et la cohésion nationale ne peut durablement prospérer sans un véritable dépassement des intérêts personnels.

C'est pourquoi la responsabilité qui repose aujourd'hui sur les épaules de ces deux anciens chefs d'État est particulière.

Ils ont connu le pouvoir. Ils ont connu l'opposition. Ils ont connu les périodes de grandeur comme les moments de tension.

Ils disposent donc d'une expérience que peu d'acteurs politiques béninois peuvent revendiquer.

Cette expérience peut servir à transmettre une conviction essentielle : la République est plus grande que chacun de ses dirigeants.

Les hommes passent. Les institu-

tions demeurent. Les générations se succèdent. Mais la Nation, elle, doit continuer.

Une nouvelle page pour le Bénin

Je veux donc croire en cette nouvelle page.

Je veux croire que le Sénat peut devenir ce lieu où le Bénin apprend à se parler autrement.

Un lieu où l'expérience rencontre la sagesse.

Un lieu où les différences cessent d'être perçues comme des menaces pour devenir des forces.

Un lieu où l'on comprend enfin que l'histoire politique d'un pays ne doit pas être une succession interminable de rancœurs, mais une accumulation d'expériences permettant à chaque génération de faire mieux que la précédente.

Patrice Talon et Boni Yayi ont aujourd'hui une responsabilité qui dépasse leurs personnes.

Ils peuvent montrer, par leur posture et par leur parole, qu'il est possible d'avoir été adversaires dans l'arène politique et de devenir, avec le temps, des compagnons d'une même espérance républicaine.

Ils peuvent contribuer à démontrer qu'après les batailles vient nécessairement le temps de la transmission.

Après les clivages, celui du rassemblement.

Après les blessures, celui de la guérison.

Et après les affrontements, celui de la construction.

Le Bénin n'attend pas de ses anciens présidents qu'ils soient d'accord sur tout. Il attend d'eux qu'ils soient d'accord sur l'essentiel : la paix, la stabilité et l'avenir de la Nation.

C'est peut-être là que réside la plus belle mission du Sénat.

Non pas effacer l'histoire.

Mais transformer l'histoire en sagesse.

Non pas nier les divergences.

Mais apprendre à les dépasser.

Non pas demander aux générations futures d'oublier les blessures du passé.

Mais leur donner les moyens de ne pas les reproduire.

Alors, oui, je veux espérer.

Espérer que de cette rencontre institutionnelle naîtra quelque chose de plus grand que deux parcours politiques.

Espérer que Patrice Talon et Boni Yayi contribueront à planter, ensemble ou chacun à sa manière, l'arbre de la paix.

Un arbre dont l'ombre pourra un jour couvrir toute la République.

Emeric Joël ALLAGBE

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L’emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel “www.lemblemedujour.com”

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L’emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

JUSTICE / DÉCISION DE L'ARMP

L'ARMP désavouée, la SE Essou Dahito gagne

Coup de théâtre dans l'affaire qui avait secoué l'administration municipale de Porto-Novo. Madame Isabelle Aimée Oboubé ESSOU épouse DAHITO, ancienne Secrétaire exécutive de la mairie de Porto-Novo, vient d'obtenir une décision favorable de la Cour suprême dans le contentieux qui l'opposait à la suite de la sanction prononcée contre elle par l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP).

Selon les informations disponibles, l'ancienne Secrétaire exécutive a reçu, ce lundi soir, l'arrêt rendu en cassation par la Haute juridiction, en présence du collège des juges. Cette décision vient ainsi rebattre les cartes dans une affaire qui avait conduit, en mars 2025, à son exclusion de la commande publique pour une durée de cinq ans. L'ARMP lui reprochait notamment des présomptions de fractionnement de procédures de marchés publics au titre des années 2023 et

2024. (Armp-Bénin)

La décision de l'ARMP annulée

Avec cet arrêt de la Cour suprême, la décision de l'ARMP se trouve remise en cause dans le cadre du contentieux porté devant la juridiction suprême. Une issue qui constitue, pour Isabelle ESSOU DAHITO, une réhabilitation judiciaire majeure après plusieurs mois de procédure.

La conséquence juridique annoncée de cette décision serait notamment le rétablissement de ses droits dans le fichier des Secrétaires exécutifs des communes, ainsi que l'ouverture de la voie à une réparation des préjudices subis, à travers d'éventuels dommages et intérêts, conformément aux termes et aux effets de l'arrêt.

Un retour à Porto-Novo qui reste cependant incertain

Cette victoire judiciaire ne signifie toutefois pas automatiquement un retour de Mme Isabelle ESSOU DAHITO à la tête de l'administration municipale de Porto-Novo.

En effet, le poste de Secrétaire exécutive de la capitale est désormais occupé à la suite d'une nouvelle procédure de désignation. Après la révocation d'Isabelle ESSOU DAHITO en avril 2025, Diane Dotou Sintodji avait été tirée au sort et installée dans ses fonctions de nouvelle Secrétaire exécutive de la mairie de Porto-Novo. (La Nation Benin)

La portée exacte de l'arrêt devra donc être appréciée au regard de ses dispositifs et de ses éventuelles mesures d'exécution.

Le droit a parlé

Au-delà de la bataille administrative et judiciaire, cette décision marque

une nouvelle étape dans une affaire qui avait profondément marqué l'administration municipale de Porto-Novo.

Pour les proches et soutiens de l'ancienne Secrétaire exécutive, il s'agit d'une victoire importante, après les conséquences professionnelles et personnelles engendrées par la sanction initialement prononcée.

L'affaire rappelle surtout qu'en matière de justice, les décisions administratives peuvent être contestées et soumises au contrôle des juridictions compétentes.

Le droit a désormais parlé. Une nouvelle page s'ouvre pour Isabelle ESSOU DAHITO.

Emeric Joël ALLAGBE

CARNET NOIR AU SEIN DE L'UP LE RENOUVEAU

Solange Degila épouse Ahonoukou n'est plus

Le parti rend hommage à une militante du 12^e arrondissement de Cotonou et exprime sa compassion au Colonel Marcellin Ahonoukou

L'Union Progressiste le Renouveau (UP le Renouveau) est en deuil. Le parti a appris avec une profonde tristesse le décès de Madame Solange DEGILA épouse AHONOUKOUN, militante du parti dans le 12^e arrondissement de Cotonou. La disparition est survenue le 1er août 2026 à Cotonou.

À travers un communiqué en date du 10 août 2026, l'UP le Renouveau a adressé ses sincères condoléances à la famille éplorée, aux proches de la disparue ainsi qu'à l'ensemble des militantes et militants du 12^e arrondissement de Cotonou.

Une pensée particulière a été exprimée à l'endroit du Colonel Marcellin AHONOUKOUN, ancien député de l'Union Progress-

siste le Renouveau, membre du Bureau politique et membre de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC). Le parti a également associé à ses condoléances ses enfants et l'ensemble de la famille.

« Compassion et solidarité »

Dans cette douloureuse épreuve, l'UP le Renouveau affirme s'associer pleinement à la douleur de la famille et lui témoigne sa compassion et sa solidarité.

Le parti salue ainsi la mémoire de sa militante disparue et accompagne ses proches dans cette période de deuil.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Que l'âme de Madame Solange DEGILA épouse AHONOUKOUN repose en paix.

Emeric Joël ALLAGBE



Union Progressiste le Renouveau

COMMUNIQUÉ DE CONDOLÉANCES

L'Union Progressiste le Renouveau (UP le Renouveau) a appris avec une profonde tristesse le décès de Madame **Solange DEGILA épouse AHONOUKOUN**, militante du parti dans le 12^e arrondissement de Cotonou, survenu le 1er août 2026 à Cotonou.

En cette douloureuse circonstance, l'Union Progressiste le Renouveau adresse ses sincères condoléances à la famille éplorée, à ses proches ainsi qu'à l'ensemble des militantes et militants du 12^e arrondissement de Cotonou.

Le Parti exprime une pensée particulière à Monsieur le Colonel **Marcellin AHONOUKOUN**, ancien député de l'Union Progressiste le Renouveau, membre du Bureau Politique et membre de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), ainsi qu'à ses enfants et à toute sa famille.

L'UP le Renouveau s'associe à leur douleur et leur témoigne, en cette épreuve, sa compassion et sa solidarité.

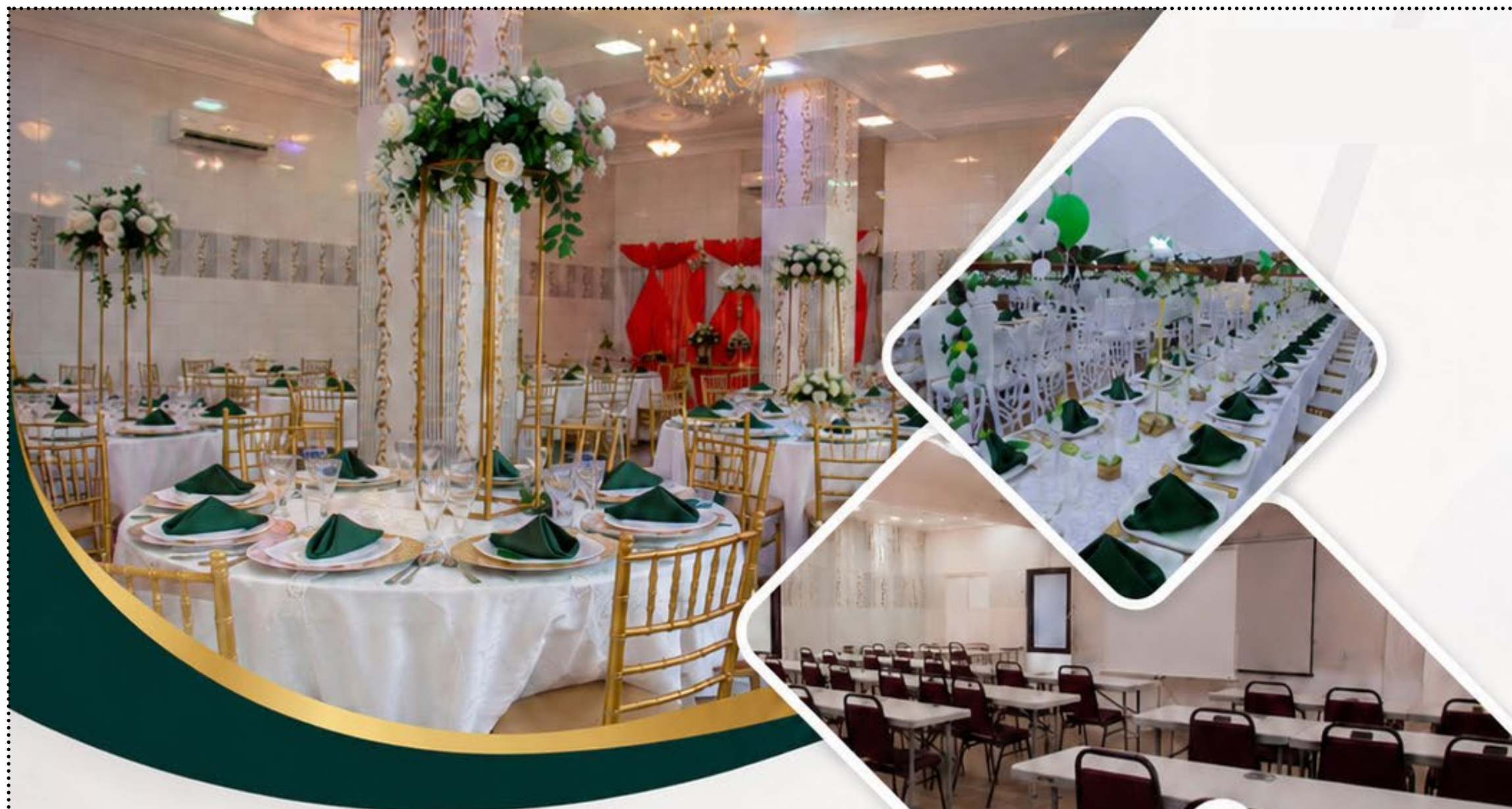
Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Que l'âme de la disparue repose en paix.

Fait à Cotonou, le 10 août 2026

Le Secrétaire Général





ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel
ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes
pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ELECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

VACANCES PARLEMENTAIRES À KOLOKONDÉ

Salifou Maman place la Nation au cœur de ses prières



En vacances parlementaires, le député Salifou Maman renoue avec sa base et mobilise les fidèles musulmans autour d’une grande prière pour le Bénin. À Kolokondé, cette initiative a été consacrée à la paix, à la stabilité et à la prospérité du pays, ainsi qu’à la protection de ses dirigeants. Profitant de la période des vacances parlementaires, le député de la 13^e circonscription électorale, Salifou Maman, a effectué une descente à Kolokondé, dans le cadre de ses activités de proximité avec les populations. Fidèle à sa volonté de rester à l’écoute de sa base, l’ élu a initié une grande séance de prière en faveur de la Nation.

Réunis autour des imams centraux de Kolokondé et de Foubéa, ainsi que de plusieurs responsables religieux de l’arrondissement, les fidèles musulmans ont élevé leurs prières vers Dieu pour le Bénin et ses dirigeants.

Les invocations ont notamment porté sur le Président de la République, Romuald Wadagni, le Président du Sénat, Patrice Talon, le Président de l’Assemblée nationale, Joseph Fifamé Djogbénou, ainsi que le Président du Conseil économique et social (CES), Abdoulaye Bio Tchané.

À travers cette initiative spirituelle, les participants ont demandé la grâce divine pour préserver la paix et la cohésion nationale, consolider la stabilité du pays et accompagner le Bénin sur la voie du développement et de la prospérité.

La reconnaissance de la base

Prenant la parole, le Conseiller Yao Tikoli a salué l’engagement du député Salifou

Maman auprès des populations. Pour lui, l’ élu demeure un responsable proche de sa base et fidèle à ses engagements.

« Toutes les promesses de l’Honorable Salifou Maman sont toujours tenues. C’est un grand homme qui reste à l’écoute de sa base », a-t-il déclaré, avant de réaffirmer la disponibilité des fidèles à prier pour l’ élu, les autorités du pays et la Nation.

Le Chef d’Arrondissement de Kolokondé, Issa Sidi, a également exprimé sa reconnaissance à l’endroit du député. Il a mis en avant l’attention constante portée par l’ élu aux préoccupations des populations.

« Nous avons la chance d’avoir une grande personnalité qui se préoccupe toujours de nos problèmes. L’Honorable Salifou Maman mérite nos prières », a-t-il souligné.

Au-delà de la personne du député, les prières ont été étendues aux dirigeants béninois et à l’ensemble du peuple. Les participants ont notamment imploré la protection divine sur le pays, ses responsables et ses citoyens.

La séance de prière, conduite par les imams centraux de Kolokondé et de Foubéa, entourés des différents imams de l’arrondissement, s’est ainsi inscrite dans une démarche à la fois spirituelle et citoyenne.

À travers cette rencontre, Salifou Maman entend maintenir le lien avec sa base durant les vacances parlementaires, tout en plaçant la paix, la stabilité et l’avenir du Bénin au centre de ses préoccupations.

Emeric Joël ALLAGBE



EAU POTABLE AU BÉNIN

80,5 milliards FCFA pour accélérer l'accès à l'eau potable

Le Gouvernement béninois franchit une nouvelle étape dans sa politique d’accès universel à l’eau potable. Une enveloppe de 80,5 milliards de FCFA a été mobilisée auprès des partenaires financiers du projet ÉQUITÉ pour financer la réalisation de 38 nouveaux Systèmes d’Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (SAEPmV) dans plusieurs localités du Sud et du Centre du pays.

L’accès à l’eau potable demeure au cœur des priorités de développement du Bénin. Pour réduire davantage les disparités entre les populations et renforcer la desserte des zones encore insuffisamment couvertes, le Gouvernement intensifie les investis-

sements dans les infrastructures hydrauliques.

Dans cette dynamique, 80,5 milliards de FCFA ont été mobilisés pour accompagner la construction de 38 nouveaux systèmes d’approvisionnement en eau potable multi-villages (SAEPmV). Le projet, mis en œuvre dans le cadre du projet ÉQUITÉ, cible notamment des zones rurales où les besoins en infrastructures hydrauliques restent importants.

Ces nouvelles infrastructures devraient permettre d’améliorer sensiblement la disponibilité de l’eau potable dans les localités bénéficiaires, tout en facilitant l’accès

des ménages à un service essentiel. L’approche multi-villages vise à desservir plusieurs communautés à partir d’un même système, offrant ainsi une réponse plus structurée aux besoins des populations rurales.

Le financement mobilisé traduit également la volonté des autorités béninoises de poursuivre les efforts engagés depuis plusieurs années dans le secteur de l’eau. Selon des données rapportées en juillet 2026, plus de 630 milliards de FCFA ont déjà été investis depuis 2016 pour améliorer durablement l’accès à l’eau potable sur l’ensemble du territoire national.

Avec ces 38 nouveaux systèmes, le Bénin entend donc poursuivre sa marche vers l’accès universel à l’eau potable, en donnant la priorité aux territoires où les déficits en infrastructures restent les plus importants.

Au-delà des ouvrages à construire, l’enjeu sera désormais de garantir leur durabilité, leur bon fonctionnement et une desserte régulière des populations. Une condition essentielle pour transformer ces investissements en amélioration durable des conditions de vie.

Emeric Joël ALLAGBE

Les résidences FENOOU

Votre confort, notre priorité

Loin de chez vous,
**RETROUVEZ LA CHALEUR
D'UN FOYER !**

Chambres privées et cuisine conviviale
pour partager des repas faits maison,
rire et préparer vos aventures
du lendemain.

L'expérience idéale
pour profiter à votre rythme !

• CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique

GROUPE ÉLECTROGÈNE DISPONIBLE SUR LE LIEU



Profitez d'un séjour sans interruption
grâce à notre groupe électrogène
qui assure votre confort en toutes
circonstances !



Djassin Houinvie - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

TRAFIC ILLICITE AU BÉNIN

La Douane resserre l'étau

CIGARETTES ET MÉDICAMENTS DE CONTRE- BANDE SAISIS DANS L'OUÉMÉ ET LA DONGA

La lutte contre la fraude et le trafic illicite se poursuit avec intensité au Bénin. Les services des Douanes béninoises viennent de réaliser plusieurs opérations d'envergure ayant permis de mettre la main sur d'importantes quantités de cigarettes hors circuit et de produits pharmaceutiques de contrebande dans les départements de l'Ouémé et de la Donga.

À l'origine de ces résultats, le renforcement du renseignement opérationnel et la mobilisation des Services Régionaux de Lutte Contre la Fraude (SRLCF), désormais davantage engagés dans la traque des réseaux de contrebande.

Au total, 19 860 paquets de cigarettes ont été interceptés au cours de deux opérations distinctes.

La plus importante saisie a été réalisée le 5 août 2026 à Danvidokpo, dans le département de l'Ouémé. Les agents du SRLCF Ouémé-Plateau, sous la direction de l'Inspec-

intercepté un camion-benne dans lequel étaient soigneusement dissimulés 17 800 paquets de cigarettes, correspondant à 1 780 cartouches, 36 cartons ou encore 351 500 baguettes.

Une seconde opération menée le 6 août 2026 par le SR-LCF Atacora-Donga a permis de saisir 2 060 paquets supplémentaires, portant ainsi le bilan à 19 860 paquets de cigarettes hors circuit.

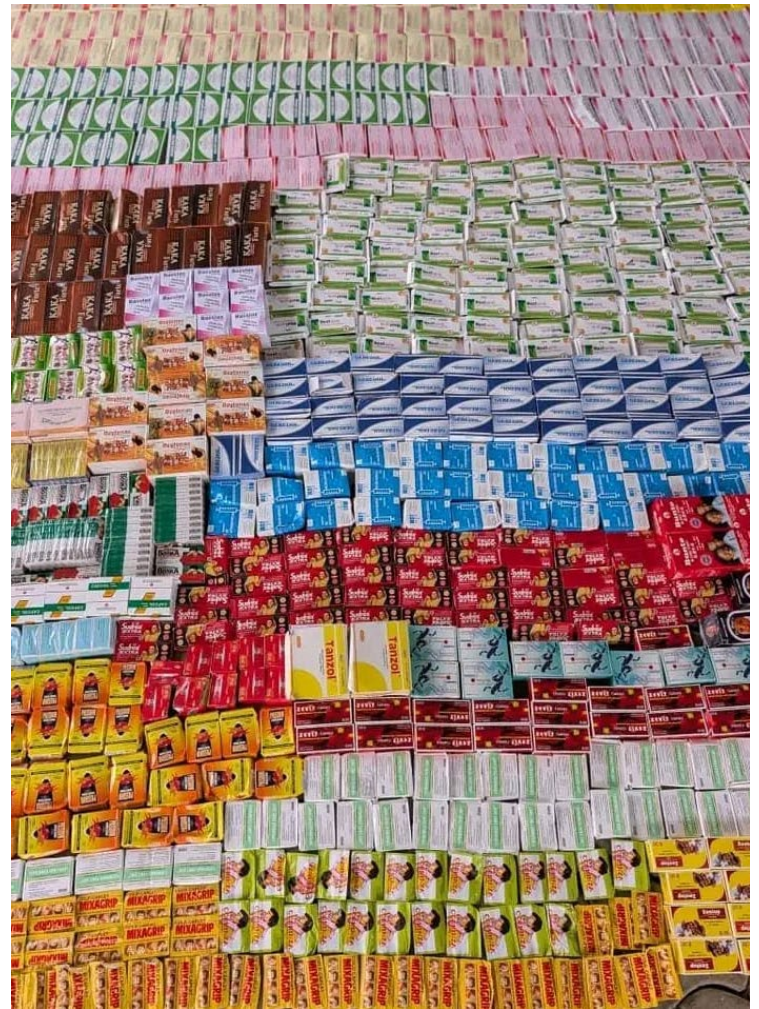
À cette importante quantité de cigarettes s'ajoute une autre saisie particulièrement préoccupante. Dans le même véhicule intercepté dans l'Ouémé, les agents des Douanes ont découvert quatre colis contenant au total 496 kilogrammes de produits pharmaceutiques de contrebande.

Ces opérations successives illustrent le renforcement du dispositif douanier contre les circuits clandestins d'approvisionnement. Au-delà de la protection des recettes de l'État, les saisies visent également à préserver la santé publique, notamment face à la circulation de médicaments issus de réseaux non autorisés.

fiche sa détermination à resserrer l'étau autour des trafiquants, à neutraliser les couloirs de contrebande et à fragiliser les réseaux qui alimentent le commerce illicite sur le territoire national.

La pression s'intensifie donc sur les acteurs de la fraude. Les récentes saisies dans l'Ouémé et la Donga témoignent de la montée en puissance du renseignement douanier et de la volonté des autorités de faire reculer durablement le trafic illicite au Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE



BÉNIN

Le Sénat s'arroge un pouvoir de sanction sur certains acteurs politiques



Une nouvelle institution au cœur de la régulation de la vie politique

La mise en place du Sénat ouvre une nouvelle page dans l'architecture institutionnelle du Bénin. Au-delà de ses missions législatives et consultatives, la nouvelle institution dispose également de prérogatives susceptibles de peser directement sur la vie politique nationale.

La loi n°2025-20 du 17 décembre 2025, portant modification de la Constitution, précise notamment les missions confiées au Sénat en matière de préservation de l'unité

nationale, de stabilité politique et de consolidation de la démocratie.

Selon l'article 113-1, le Sénat est appelé à veiller au renforcement de l'unité nationale, à la stabilité politique, au respect de la trêve politique ainsi qu'à la défense de la démocratie et de la paix.

Des sanctions politiques et civiques prévues

La disposition la plus sensible concerne toutefois le pouvoir de sanction reconnu au Sénat. Sous réserve des dispositions de l'article 90, l'institution peut prononcer, dans les conditions prévues par les textes, la suspension ou le retrait de certains droits politiques ou civiques à l'encontre d'acteurs politiques dont les actes ou propos seraient susceptibles de porter atteinte à des intérêts fondamentaux de la Nation.

Sont notamment concernés les comportements pouvant menacer l'unité nationale, le développement du pays, la défense du territoire, la sécurité publique, la démocratie, les droits humains, la paix ou encore la stabilité politique.

Cette disposition confère ainsi au Sénat une responsabilité particulière dans la prévention des crises politiques et la préservation de l'équilibre institutionnel.

Trois hauts responsables hors du champ de cette disposi-

tion

Le texte établit cependant une exception. Le pouvoir de sanction ainsi prévu ne s'applique pas à trois personnalités institutionnelles majeures :

- * le Président de la République ;
- * le Président de l'Assemblée nationale ;
- * le Président du Conseil économique et social.

Cette exclusion dessine un périmètre particulier autour des plus hauts responsables des institutions concernées.

Le Sénat, nouvel arbitre de la stabilité politique ?

Avec ces nouvelles prérogatives, le Sénat apparaît comme un acteur appelé à jouer un rôle majeur dans la régulation de la vie publique béninoise. Sa mission ne se limiterait donc pas à la représentation et à la participation au processus législatif : l'institution est également appelée à contribuer à la sauvegarde de la paix, de la démocratie et de la stabilité nationale.

Reste désormais à observer les conditions concrètes dans lesquelles cette compétence sera mise en œuvre et les garanties qui encadreront son exercice.

Emeric Joël ALLAGBE

INCENDIE D'AVAKPA À PORTO-NOVO

Les députés sollicitent des mesures après le drame



Après le violent incendie qui a frappé Avakpa, dans la nuit du jeudi 6 au vendredi 7 août 2026, les députés de la 19^e circonscription électorale sont descendus sur le terrain ce lundi 10 août. Face aux dégâts constatés, Charlemagne Yankoty et Sofiath Schanou Arouna appellent à tirer les leçons de ce nouveau sinistre, entre renforcement de la réglementation sur le transport des produits pétroliers et développement de la culture de l'assurance.

Le drame d'Avakpa continue de susciter réactions et mobilisation à Porto-Novo. Trois jours après l'incendie qui a lourdement affecté la zone, l'ensemble des députés de la 19^e circonscription électorale s'est rendu sur les lieux afin de mesurer directement l'ampleur des dégâts et d'échanger avec les autorités locales.

La délégation parlementaire était composée notamment de Charlemagne Yankoty, Hypolitte Hazoumè, Cécile S. Ahoumènou Hounkpatin et Victor Hounsa, de l'Union Progressiste le Renouveau, ainsi que de Sofiath Schanou Arouna et Michel Oloutoyé Sodjinou du Bloc Républicain.

À leurs côtés se trouvaient le préfet de l'Ouémé, Marie Akpotrossou, le maire de Porto-Novo, Rachadou Toukourou, ses adjoints François Adjimon Ahlonsou, Paul Hèdokingbé et Gertrude Nadia Sèna Dossa, ainsi que plusieurs responsables départementaux. (ADJASHÈ NEWS)

Des dégâts qui interpellent

Sur place, les parlementaires ont pu constater les traces laissées par les flammes sur plusieurs infrastructures. Parmi les engins impliqués dans le sinistre figuraient notamment un camion-citerne, une voiture berline, deux minibus, un tricycle et une moto, déjà évacués du site au moment de la visite.

Pour Charlemagne Yankoty, l'ampleur du sinistre pose clairement la question de l'efficacité du dispositif actuel d'encadrement du transport et de la commercialisation des produits pétroliers.

Charlemagne Yankoty : « La réforme mérite d'être retouchée »

Le député de l'Union Progressiste le Renouveau estime que les récents incendies enregistrés au Bénin doivent pousser les pouvoirs publics à réexaminer certains aspects de la réglementation.

Selon lui, même si une loi encadre déjà la commercialisation des produits pétroliers, l'incident d'Avakpa montre que des ajustements restent nécessaires, notamment concernant le transport de grandes quantités de produits inflammables.

Il rappelle que des sinistres similaires ont déjà été enregistrés à Sèmè-Kraké en 2023 et à Porto-Novo, notamment dans le quartier de Louho.

Pour l'élu, la répétition de ces drames constitue un signal d'alerte : « la réforme entreprise pour réguler le secteur de la commercialisation des produits pétroliers mérite d'être retouchée », afin de mieux prévenir les risques.

Charlemagne Yankoty a également salué la réactivité des forces de sécurité et des sapeurs-pompiers, dont l'intervention a permis, selon lui, de contenir les conséquences du sinistre.

Il a par ailleurs rappelé que les parlementaires entendent jouer leur rôle auprès des populations. Même en période de vacances parlementaires, les élus de la circonscription disent vouloir accompagner les autorités communales et départementales et, au besoin, porter les préoccupations des victimes auprès du gouvernement. (ADJASHÈ NEWS)

Sofiath Schanou Arouna plaide pour l'assurance

De son côté, la députée du Bloc Républicain Sofiath Schanou Arouna insiste sur la nécessité de mieux protéger les populations contre les conséquences financières de tels sinistres.

Après avoir constaté les dégâts, elle appelle à une réflexion collective afin d'éviter que les infrastructures touchées ne restent durablement dans cet état.

La parlementaire reconnaît que la période des vacances parlementaires limite momentanément les possibilités d'actions formelles au sein de l'Assemblée nationale. Mais elle refuse pour autant que les élus restent inactifs.

Son message porte particulièrement sur l'importance de l'assurance.

Pour elle, les propriétaires doivent davantage penser à assurer leurs habitations et leurs biens contre certains risques, notamment l'incendie et le vol. Elle invite également les compagnies d'assurance à proposer des offres accessibles aux ménages à revenus modestes.

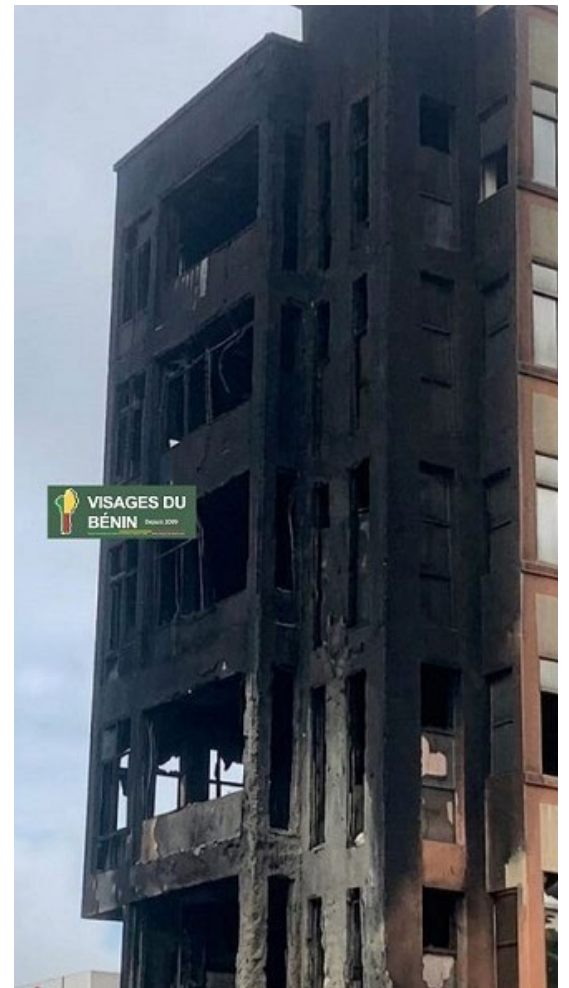
Au-delà du constat, quelles réponses ?

La visite des députés de la 19^e circonscription électorale intervient ainsi comme un signal politique après le drame d'Avakpa. Au-delà de la compassion et du constat des dégâts, les élus souhaitent que cet incendie serve de point de départ à une réflexion plus large sur la sécurité liée au transport et à la manipulation des produits pétroliers.

Entre renforcement de la réglementation, meilleure prévention des risques, sensibilisation des acteurs et accès élargi à l'assurance, les parlementaires estiment que plusieurs leviers doivent désormais être actionnés.

À Avakpa, le sinistre aura donc laissé derrière lui d'importants dégâts, mais aussi une interrogation majeure : comment éviter qu'un nouveau drame similaire ne se reproduise à Porto-Novo ou ailleurs au Bénin ?

Emeric Joël ALLAGBE



CHRONIQUE | PAR CHRISTHELLE HOUNDONUGBO

PRISONNIERS LIBRES : CES CHAÎNES QUE PERSONNE NE VOIT



Ils n’ont ni barreaux, ni gardiens, ni portes verrouillées. Pourtant, ils sont nombreux à vivre enfermés. Derrière un sourire, une réussite ou une apparente sérénité peuvent se cacher la peur, la culpabilité, la honte, les regrets, les blessures du passé ou encore une profonde solitude. Dans cette chronique, Christhelle HOUNDONUGBO nous invite à regarder au-delà des apparences et à interroger ces prisons invisibles qui empêchent parfois l’être humain de vivre pleinement sa liberté.

Quand la liberté devient une illusion

Il existe des prisons que l’on peut voir. Elles ont des murs, des grilles, des portes et des serrures. Elles ont des gardiens et des horaires de visite. Elles sont connues, identifiées et reconnues par la société.

Mais il existe une autre forme de prison, beaucoup plus silencieuse.

Une prison sans murs.

Une prison sans barreaux.

Une prison sans gardien.

Elle se trouve parfois au plus profond de nous-mêmes.

La peur peut en devenir le gardien.

La culpabilité, la serrure. Le regret, le mur. La honte, les barreaux. Le ressentiment peut devenir une chaîne qui nous attache à une histoire que nous voudrions pourtant oublier.

Et le plus terrible, c’est que certaines personnes sont juridiquement libres, socialement intégrées et matériellement comblées, mais demeurent intérieurement captives.

Une réussite qui cache une blessure

Imaginons cet homme qui vient d’obtenir une fonction prestigieuse. Autour de lui, les sourires se multiplient. Les félicitations pleuvent. Sa famille est fière. Ses amis parlent de réussite.

Pourtant, lui seul connaît le poids du secret qu’il porte.

Pour accéder à cette position, il a peut-être enjolivé son parcours. Certains éléments ont été exagérés, d’autres volontairement passés sous silence.

Depuis sa nomination, une question le poursuit :

« Et si un jour ils découvraient la vérité ? »

Personne ne le poursuit. Aucun tribunal ne l’a condamné. Aucun gardien ne se trouve devant sa porte.

Mais sa conscience, elle, ne lui laisse aucun répit.

Son bureau devient une cellule dorée. Les compliments deviennent des rappels douloureux. La réussite, qu’il avait longtemps recherchée, perd peu à peu sa saveur.

Aux yeux des autres, il a réussi.

Mais au fond de lui, il n’est pas libre.

Ces prisons qui se construisent en silence

Nous pouvons posséder une belle maison et ne jamais y trouver la paix.

Nous pouvons avoir de l’argent et manquer de sérénité.

Nous pouvons être entourés de centaines de personnes et ressentir une solitude immense.

Nous pouvons être applaudis par une foule et rentrer chez nous avec le cœur lourd.

Nous pouvons même obtenir ce que nous avons longtemps demandé dans nos prières et découvrir que la chose qui nous manquait le plus n’était ni l’argent, ni le pouvoir, ni la reconnaissance.

C’était simplement la paix intérieure.

Nous cherchons souvent la liberté à l’extérieur de nous-mêmes. Nous voulons changer de travail, de maison, de ville, d’amis ou de situation.

Mais parfois, ce n’est pas le monde autour de nous qu’il faut changer en premier.

C’est la prison que nous avons construite en nous.

Quand les blessures deviennent des barreaux

Une déception peut devenir un mur.

Une trahison peut devenir une serrure.

Une humiliation peut devenir une armure.

Une peur peut devenir un gardien.

Un échec peut devenir une condamnation.

Et une parole répétée pendant des années peut finir par devenir une vérité dans notre esprit.

« Tu n’es pas capable. »

« Tu ne réussiras jamais. »

« Personne ne t’aimera vraiment. »

« Tu n’es pas assez bien. »

À force de les entendre, certains finissent par ne plus distinguer la parole des autres de leur propre voix intérieure.

Ils ne disent plus :

« On m’a dit que je ne pouvais pas réussir. »

Ils disent :

« Je ne peux pas réussir. »

C’est ainsi qu’une parole extérieure devient une prison intérieure.

Se libérer commence par soi

La véritable libération ne consiste pas à effacer son passé.

Elle consiste à refuser que ce passé continue de gouverner notre présent.

Se libérer, c’est reconnaître ses blessures sans leur permettre de définir toute notre existence.

C’est affronter ses peurs.

C’est accepter ses erreurs.

C’est demander pardon lorsque cela est nécessaire.

C’est apprendre à pardonner lorsque

cela est possible.

C’est surtout comprendre que ce que nous avons vécu ne doit pas forcément déterminer ce que nous deviendrons.

Certaines chaînes doivent être brisées.

D’autres doivent simplement être déposées.

Car parfois, nous cherchons désespérément quelqu’un pour venir nous libérer alors que la porte de notre prison est déjà ouverte.

La plus grande liberté

La véritable liberté n’est peut-être pas celle que le monde nous accorde.

Elle est celle que notre conscience nous permet de vivre.

Être libre, c’est pouvoir regarder son passé sans en être prisonnier.

C’est pouvoir regarder son présent sans en avoir honte.

C’est pouvoir regarder son avenir sans être paralysé par la peur.

Nous pouvons être libres aux yeux du monde et prisonniers de nous-mêmes.

Mais nous pouvons aussi traverser les épreuves, porter nos blessures et malgré tout choisir la paix.

Parce que la prison la plus difficile à quitter n’est pas toujours celle dont les portes sont fermées. C’est parfois celle dont nous avons oublié que nous avions la clé.

ACCÈS À L’EAU

SALIFOU MAMAN AU SECOURS DU CAMP PEULH DE SOSSO



À Kolokondé, le député Salifou MAMAN concrétise une nouvelle action sociale en faveur des populations. À la faveur de ses activités de vacances parlementaires, l’ élu de la 13^e circonscription électorale a offert un forage aux

habitants du Camp Peulh de Sosso, apportant ainsi une réponse concrète aux difficultés d’accès à l’eau potable dans cette localité.

L’eau potable devient progressivement plus accessible aux habitants du Camp Peulh de Sosso. Ce vendredi 7 août 2026, le député Salifou MAMAN a procédé à la remise officielle d’un forage destiné à améliorer les conditions de vie des populations de cette localité de l’arrondissement de Kolokondé.

Cette initiative s’inscrit dans le cadre des activités de vacances parlementaires de l’ élu de la 13^e circonscription électorale de Djougou. À travers ce geste, Salifou MAMAN entend répondre à une préoccupation essentielle des populations, notamment celle liée à l’accès à l’eau potable.

La cérémonie de remise s’est déroulée en présence du Chef d’Arrondissement de Kolokondé, Issa SIDI, du Conseiller YAO Tikoli ainsi que du chef du Camp Peulh de Sosso. Les différentes personnalités présentes ont salué cette initiative, considérée comme une action concrète en

faveur du bien-être des populations et du développement à la base.

Pour les bénéficiaires, ce forage représente un véritable soulagement. Confrontées aux difficultés d’accès à l’eau, les populations du Camp Peulh de Sosso pourront désormais disposer d’une source d’eau de proximité, avec l’espoir d’une amélioration durable de leurs conditions de vie.

Très émus par ce geste, les bénéficiaires ont exprimé leur profonde gratitude au député Salifou MAMAN. Ils ont également formulé des prières pour la réussite de ses initiatives et pour la poursuite des actions du Gouvernement en faveur du développement des communautés à la base.

À travers cette réalisation, Salifou MAMAN réaffirme ainsi sa volonté de rester proche des populations et de contribuer, au-delà de son rôle parlementaire, à la résolution des préoccupations quotidiennes de ses mandants.

Emeric Joël ALLAGBE



L'endroit by Olabissi

A propos

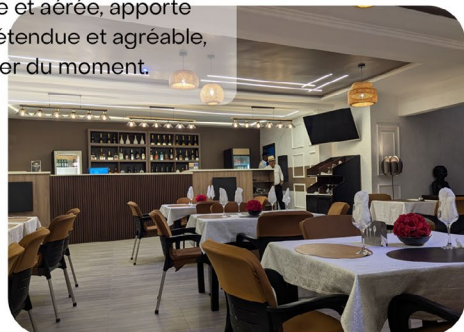
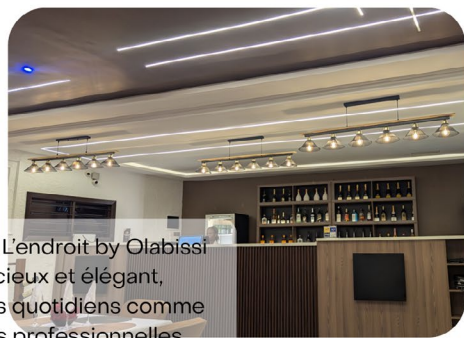
Situé à Porto-Novo, Oganla, en face du Ministère de l'Enseignement Primaire, L'endroit by Olabissi est un cadre prestigieux qui incarne l'élégance, le raffinement et l'excellence de service. Véritable adresse de référence, le restaurant se distingue par son ambiance soignée et son attention portée aux moindres détails. Lieu de rencontre privilégié des personnalités, des officiels et des cadres, L'endroit by Olabissi s'impose comme un symbole de standing et de convivialité. L'établissement propose une sélection exquise de mets, alliant les saveurs authentiques du Bénin à des inspirations culinaires modernes, pour offrir à chaque client une expérience gastronomique unique. Plus qu'un restaurant, L'endroit by Olabissi est un espace d'exception dédié à l'organisation de cocktails, dîners de gala et événements prestigieux, avec un accompagnement sur mesure.



Hall principal & terrasse



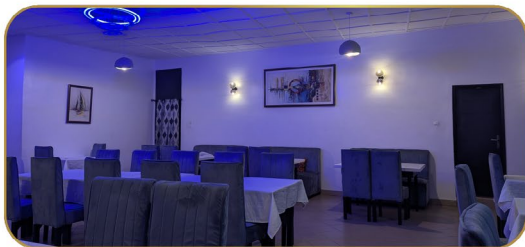
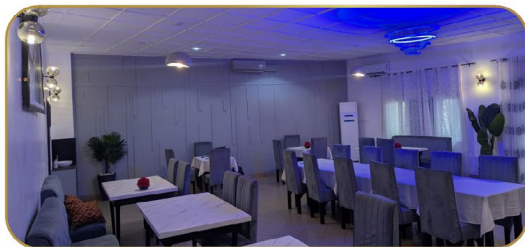
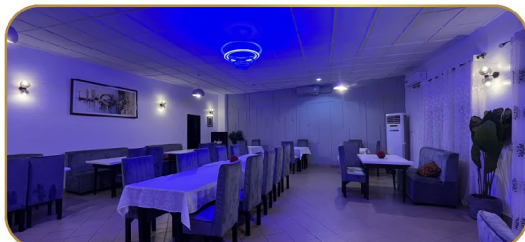
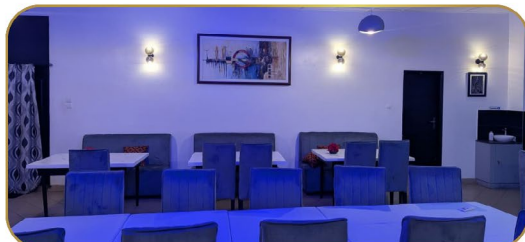
Le hall principal de L'endroit by Olabissi offre un cadre spacieux et élégant, idéal pour les repas quotidiens comme pour les rencontres professionnelles. La terrasse, ouverte et aérée, apporte une atmosphère détendue et agréable, parfaite pour profiter du moment.



Véritable atout du restaurant, le jardin verdoyant offre un environnement naturel et apaisant. Il constitue le lieu idéal pour l'organisation de réceptions, mariages et événements en plein air dans un cadre chic et harmonieux.

Grand jardin verdoyant

Salle VIP

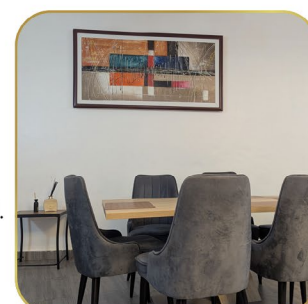


Pensée pour une clientèle exigeante, la salle VIP propose un espace privé, raffiné et confortable, adapté aux réunions, rencontres d'affaires et événements exclusifs en toute discrétion.

Salon Privé



Le salon de L'endroit by Olabissi offre une ambiance cosy et chaleureuse, idéale pour des moments de détente, des échanges confidentiels ou des rendez-vous en petit comité.



Service traiteur



Le restaurant propose un service traiteur haut de gamme, avec des menus personnalisés alliant qualité, créativité et authenticité, adaptés à tous types d'événements.



L'Endroit By Olabissi

FJF8+3WF, Ave William Ponty,
Porto-Novo

☎ 01 60 13 56 56

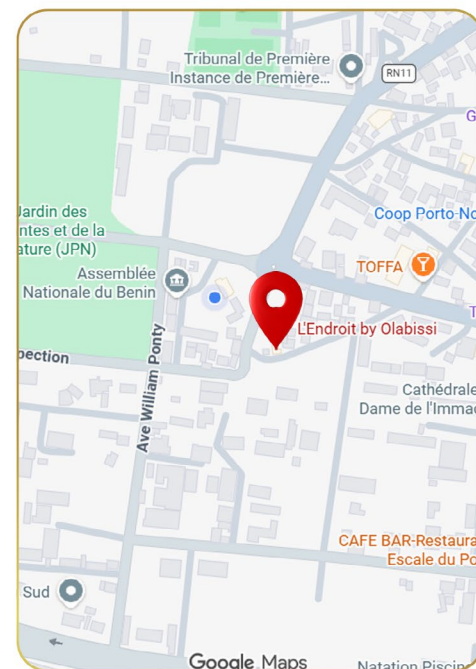
✉ lendroitporto@gmail.com

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

📍 L'endroit by olabissi

📷 lendroit_restaurantpn

📍 L'endroit by olabissi - Restaurant/PN



@Copyright2026

CONTACTEZ-NOUS

☎ 0142533031
✉ victoriaaaisi500@gmail.com
📷 victoria_event's
🎵 victoria_event's



Elegance - Professionnalisme - Excellence



Victoria Aissi
Fondatrice & Directrice Générale

QUI SOMMES-NOUS ?

Victoria Event's est une agence d'événementiel spécialisée dans la mise à disposition de personnel qualifié pour tout type d'événements.

Nous accompagnons les entreprises, institutions et particuliers en garantissant une prestation à la hauteur de leur image.

NOTRE MISSION
Valoriser l'image de nos clients grâce à un personnel élégant, professionnel et réactif.

NOS VALEURS

- 🏆 Éléance
- 👥 Professionnalisme
- ✂ Excellence
- 🕒 Ponctualité
- 🔒 Confidentialité
- ✅ Satisfaction client



L'ÉLÉGANCE AU SERVICE DE VOS ÉVÉNEMENTS

AGENCE D'ÉVÉNEMENTIEL & DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL ÉVÉNEMENTIEL



VOTRE ÉVÉNEMENT, NOTRE PASSION

NOS SERVICES

- 👤 Hôtesse d'accueil
- 🤝 Personnel protocolaire
- 👑 Personnel VIP
- 📢 Animation commerciale
- 🏷 Promotion de marques
- 🚶 Street Marketing
- 🏠 Foires & Salons
- 🍷 Serveuses événementielles
- 👗 Mannequins

Des équipes sélectionnées, formées et encadrées pour représenter votre image avec élégance et professionnalisme.

NOS REALISATIONS



Plusieurs entreprises et institutions nous font confiance pour représenter leur image avec professionnalisme

POURQUOI CHOISIR VICTORIA EVENTS?

- 👤 Personnel qualité et expérimenté
- 👥 Présentation irréprochable
- 👗 Tenues élégantes et adaptées
- 🕒 Ponctualité et discipline
- 👂 Supervision et encadrement permanent
- 🔄 Réactivité et disponibilité 7/7
- ✅ Service premium et sur mesure
- 🎯 Adaptation à chaque type d'événement



Deux espaces d'exception, UN CONFORT ABSOLU

Pour vos événements, séjours et moments inoubliables.



Les résidences

FENOOU

Votre confort, notre priorité



Chambres privées et
cuisine conviviale



Luxe et confort,
décor authentique



Emplacement
stratégique



Groupe électrogène
disponible



ELONA HOUSE



Salles de fêtes et de conférences

Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... Elona House est l'espace idéal pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE
SUR LES DEUX SITES